

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE NUCOURS
PLAN LOCAL D'URBANISME

**PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU
PLU selon Déclaration de Projet**

Approuvée le :

5 EXTRAIT PLAN DE DELIMITATION EN ZONES ORIGINAL ET MODIFIE



Visa Mairie

Elaboration du PLU approuvée le 26/11/2012
Mise à jour approuvée le 06/01/2017

EXTRAIT PLAN DELIMITATION EN ZONE ORIGINAL DE LA REVISION ALLEGEE



Extrait du PLU - Zonage en vigueur du Camp de César

LEGENDE		ZONES NATURELLES		Protection au titre de l'article n° 123.1.3 du code de l'urbanisme :	
<p>●●●●● Limite de commune - - - - - Limite de zone, de secteur</p> <p style="text-align: center;"><u>ZONES URBAINES</u></p> <p>UA Zone de constructions en ordre continu Habitat, Services, Activités</p> <p>UEP Zone d'équipements d'intérêt général</p> <p>UH Zone d'habitat individuel principalement à caractère résidentiel</p> <p>UI Zone d'activités</p> <p>AU Zone à urbaniser</p> <p>A Emplacements réservés pour équipements publics</p>	<p>A Zone agricole</p> <p>N Zone naturelle et forestière</p> <p> Espace boisé classé de 100 hectares et plus</p> <p> Espace boisé classé</p> <p> Carrières souterraines abandonnées</p> <p> Zone d'alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à faible profondeur</p> <p> Axe de ruissellement temporaire lors d'orages</p>	<p>***** Mur de clôture isolant et façade remarquable à conserver ou à restaurer</p> <p> Maisons et bâtiments remarquables</p> <p> Petit patrimoine à préserver</p> <p> Hèle à préserver</p> <p> Plantations d'alignement</p> <p> Arbre remarquable</p> <p> Espace vert à préserver</p> <p> Mare / étang / bassin</p> <p> Voies et charnières à conserver</p> <p> Projet d'aménagement de circulations douces des boucles du Vasin</p>	<p>La totalité du territoire communal constitue une zone à risque d'exposition au plomb (arrêté préfectoral de 22.12.2000)</p>		

EXTRAIT PLAN DELIMITATION EN ZONE MODIFIE DE LA REVISION ALLEE

